

OUVRIER DE PRODUCTION HORTICOLE

FORMATION CERTIFIANTE



Durée

1800 heures soit 15 mois
dont stages en entreprise(s) : 12 semaines
Une période préparatoire peut précéder l'entrée en formation
Parcours de formation modulable et individualisé



Certification visée

Titre professionnel de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail

Public accueilli

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

Aptitudes requises

- station debout avec aptitude à la marche en terrain varié et aux positions diverses
- port de charge 10 kg
- sens de l'observation
- tolérance cutanée et respiratoire aux pollens et autres irritants
- tolérance aux variations climatiques

Pour des situations occasionnelles de travail ou des emplois spécifiques

- permanences lors des week-ends et jours fériés
- port de charge jusqu'à 25 kg
- travail à genoux

Vos interlocuteurs

Accueil : 05 53 62 23 24

Formateur :

Anne BOISSIÉRAS
anne.boissieras@clairvivre.fr

Le métier

L'ouvrier de production horticole participe au processus de culture des végétaux.

Il assure les opérations liées à la multiplication et au développement de tous types de végétaux, ainsi que celles liées au suivi des cultures dans un objectif de production. Il intègre dans le processus de production des comportements et des savoir-faire techniques qui tiennent compte des réglementations environnementales et du développement durable. Il réceptionne les végétaux, les conditionne, prépare les commandes, accompagne et conseille le client sur le lieu de production ou sur le lieu de vente.

Il assure l'entretien de premier niveau du matériel qu'il utilise. Il travaille au sein d'une équipe dirigée par un responsable de culture.

Il travaille en plein air ou sous abri, en toutes saisons selon les productions à mettre en place. Le travail, tributaire de la saisonnalité des cultures, implique parfois des horaires adaptés (astreinte, journée continue, horaires décalés, etc.).

L'ouvrier de production horticole peut être amené à utiliser du matériel motorisé, des produits de fertilisation et de traitements phytosanitaires dans le respect de la législation et des mesures de sécurité prévues.

L'évolution de la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires et l'intégration de modes de culture prenant en compte le développement durable et la préservation des écosystèmes impose de plus en plus des pratiques utilisant la Protection Biologique Intégrée (PBI), les Techniques Culturelles Simplifiées (TCS), la maîtrise et le recyclage des intrants.

Le secteur d'activité

L'ouvrier de production horticole exerce son activité dans des :

- entreprises privées
- collectivités publiques
- entreprises adaptées
- ESAT

OUVRIER DE PRODUCTION HORTICOLE

FORMATION CERTIFIANTE



Le programme

Multiplier des végétaux en production horticole :

- identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- semer des végétaux ;
- bouturer des végétaux ;
- réaliser le greffage de végétaux.

Mettre en place et assurer le suivi de cultures de végétaux :

- identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- mettre en place une culture hors sol de végétaux ;
- mettre en place une culture pleine terre de végétaux ;
- assurer les apports en eau et en éléments fertilisants sur une culture de végétaux ;

réaliser les opérations culturales sur des végétaux.

Réceptionner, préparer et conditionner des végétaux, conseiller la clientèle :

- identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- réceptionner et contrôler une livraison de végétaux ;
- préparer et conditionner des végétaux en fonction d'une consigne orale ou d'un bon de commande ;
- aider et conseiller la clientèle pour l'achat de végétaux.

Évaluation

L'examen du Titre Professionnel se fait sur site par un jury de professionnels.

Poursuites de formation possibles

Bac professionnel de niveau 4.

Les emplois visés

- ouvrier de production horticole
- floriculteur, horticulteur
- pépiniériste

Évolution possible vers des fonctions de chef de culture

L'accompagnement individualisé

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

Pôle Action Santé et Sociale

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

Pôle insertion

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



La journée de préaccueil

Avant de débuter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**